MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
Publication périodique SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION GRANDES CULTURES

ABONNEMENT ANNUEL: 95 f

REGISSEUR RECETTES D.D.A.F.

78954848

RÉGION RHÔNE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CÉDEX 03

21 mai 1986 N° de série continue 66 Bulletin n° 5

BLE : C'est l'époque du 1er traitement : observez vos parcelles pour prendre une décision
ORGE : Toujours la rhynchosporiose
MAIS : Ravageurs souterrains
ENCARTS (Maïs : lutte contre mauvaises herbes et ravageurs
(Blé : dépliant ITCF

BLE Avec la collaboration de l'ITCF régional

Situation

A l'heure où nous imprimons, la plupart des parcelles sont au stade 7 (2 noeuds) mais une bonne partie a atteint le stade 8 (dernière feuille visible), de sorte qu'à la réception de ce bulletin, en tenant compte de la rapidité de rattrapage de la végétation, il est possible que le stade 8 soit généralisé.

L'état d'infestation par les maladies est le suivant :

Maladies du pied

Dans nos régions, seule la Fusariose est sujette à traitements ; le piétin-verse est presque inexistant et la rhizoctoniose, fréquente au contraire, n'a, à ce jour, encore pas de méthode de lutte efficace. La fusariose est présente dans environ 32 % des parcelles et ne dépasse le seuil d'intervention que dans 15 % des parcelles. La tige est à ce jour rarement atteinte.

Septoriose

Elle est souvent présente mais ne dépasse le seuil d'infestation que dans 15 % des parcelles.

Oïdium

Cette maladie attaque davantage : importante sur 50 % des parcelles, elle est cependant moins nocive. Elle est localisée principalement en Ardèche et dans la Drôme.

En résumé, ce sont les parcelles semées précocement qui subissent la pression la plus forte des maladies : principalement dans la Dombes et la Loire.

Préconisations

Au vu de l'hétérogénéité des parcelles, il ne peut y avoir un conseil unique pour la totalité.

P128

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N° 1766 AD

En conséquence, il est fortement recommandé d'observer vos parcelles et de déterminer l'état des infestations. Ensuite, on doit agir en fonction des objectifs de rendement :

1°) Si ces objectifs sont supérieurs ou de l'ordre de 55 - 60 qx/ha : 2 traitements sont rentables, le 1er traitement se situant au stade 7 = 2 noeuds ; il y a lieu de traiter actuellement lorsqu'en moyenne, dans la parcelle, 1 pied sur 4 est contaminé par la fusariose du pied ou la septoriose.

Lorsque le seuil n'est pas atteint, ce qui est le cas le plus souvent, cette intervention peut être différée au stade 8 - 9 : la maladie peut y être davantage présente et le traitement plus efficace.

2°) Si les objectifs sont inférieurs à 55 qx, un seul traitement peut suffire et il se situe à cette période intermédiaire (stade 8 - 9).

ORGE

La rhynchosporiose infeste la plupart des orges. Si le traitement n'a pas encore été fait, on a toujours intérêt à l'appliquer même après le stade 1er noeud.

PRODUITS A EMPLOYER :

Nous vous joignons le dépliant annuel ITCF, établi avec le concours de notre Service qui vous aidera dans le choix des produits.

MAIS

Fiche Ravageurs et Désherbants

Comme chaque année, nous vous joignons ce document composé avec la collaboration de l'AGPM. Il comporte une petite faute de frappe côté désherbants : dans la ligne "Bromoxynil phénol", il faut lire 2,4 l et non 2 - 4 l.

Ravageurs souterrains

Dans la pratique de l'emploi des produits contre les ravageurs souterrains, il faut éviter une incorporation trop profonde qui dilue trop les produits. Lorsqu'ils sont appliqués "en plein", ils ne doivent pas dépasser 4 - 5 cm de profondeur. Nous précisons également que dans le cas de semis de maïs sous plastique, les doses de microgranulés insecticides sont à réduire d'1/3 ou d'1/2.

P 129